

## Sommaire

Édito : le mot du Directeur des Études et de la Surveillance des Paiements

### Relations de Place

La résilience fait de la résistance

Renforcer la vigilance et la culture autour de l'authenticité : deux initiatives menées par la Banque de France

La mesure de l'accessibilité aux espèces

### "Vu d'ailleurs"

Concours de design pour les futurs billets suisses

Utiliser les billets usagés pour aider à la reforestation de l'Amazonie

## Édito : le mot du Directeur des Études et de la Surveillance des Paiements



Chères lectrices, chers lecteurs,

2025 est maintenant derrière nous, c'est l'occasion de dresser le bilan d'une filière fiduciaire marquée par des évolutions profondes et des défis persistants. Dans un contexte géopolitique et économique incertain, le rôle des espèces reste stratégique, tant pour la résilience économique que pour l'inclusion sociale.

### Une filière plus résiliente

Les crises géopolitiques, industrielles et climatiques ont rappelé que le cash reste un instrument de confiance et de continuité dans nos paiements, notamment en cas de panne des infrastructures numériques (catastrophe Chido en décembre 2024 / janvier 2025, blackout en Espagne au printemps, panne d'un grand réseau bancaire en France fin août ...). Nos réalisations en 2025 ont ainsi contribué à une filière plus sûre, plus robuste, plus innovante et plus verte. Dans le cadre de l'action du Comité national des moyens de paiement (CNMP) ou des réunions de la cellule de crise de la place fiduciaire, l'ensemble de la filière, par une belle force collective, a montré sa capacité à unir ses efforts et à être pleinement solidaire face aux crises, que nous avons pu surmonter.

Aussi sommes-nous tous attachés à une filière forte, allant de l'avant pour répondre aux évolutions techniques et aux besoins des utilisateurs, même et surtout quand ils en ont le plus besoin et quand les espèces deviennent le moyen de paiement de dernier recours.

La dernière réunion plénière du CNMP le 21 novembre 2025 a rappelé l'importance d'assurer la robustesse et la résilience de l'ensemble des moyens de paiement, une priorité inscrite au cœur de la stratégie nationale 2025-2030 à travers une approche globale sur la continuité des moyens de paiement proposés au public.

La filière fiduciaire travaille de longue date à la résilience des espèces, dans le cadre de la gestion de crises réelles (pannes informatiques, catastrophes climatiques, etc.) et en menant des réflexions avancées pour recenser les différents scénarios de crise et les solutions de contingence permettant d'y faire face, telles que la détention de stocks de réserve par la Banque de France ou le développement exceptionnel du recyclage.

2025 a vu l'accélération des projets de modernisation des chaînes fiduciaires tels que le déploiement du projet REFONDATION et la restructuration du réseau de caisses de la Banque de France.

La lutte contre la contrefaçon progresse également, notamment à travers l'information du grand public (exposition aux Archives nationales) et la mise en place de formations destinées aux professionnels. Le nombre de billets contrefaits, déjà très bas, ne doit pas nous freiner dans nos efforts.

La filière s'est également engagée dans une transition écologique. Réduction des émissions liées au transport des espèces, recyclage des billets usagés et optimisation énergétique des sites de production sont devenus des axes stratégiques. Cette démarche répond à une exigence sociétale forte : concilier sécurité monétaire et responsabilité environnementale.

À l'aube de 2026, la filière fiduciaire devra continuer de relever un défi majeur, celui de l'acceptabilité et l'accessibilité des espèces, alors que la part des moyens de paiement numériques progresse de façon constante. Nous voyons l'avenir du cash comme celui d'une coexistence et d'une complémentarité entre cash et autres moyens de paiement, où la monnaie physique conserve son rôle de garantie ultime dans un monde de plus en plus digitalisé. Les nouvelles séries de billets, comme en Suisse et en principe d'ici quelques années dans l'Eurosystème, montrent que les autorités publiques n'entendent clairement pas renoncer au cash.

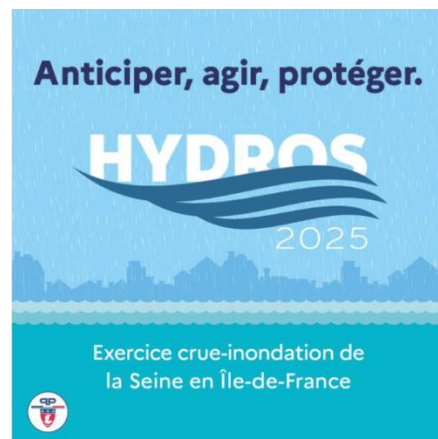
En vous souhaitant à tous une bonne lecture ...  
... et une excellente année 2026 !  
Alexandre Stervinou

## La résilience fait de la résistance

**Depuis la crise du COVID, les épisodes de perturbation se sont multipliés et risquent de s'intensifier sous les effets conjugués du contexte international, de la situation politique nationale et du changement climatique. Pour y faire face, la Banque de France et l'ensemble de la filière ont progressivement mis en place une organisation visant à garantir la continuité de la distribution des espèces sur le territoire. Cela s'est traduit notamment par la création d'une Cellule de Crise de Place Fiduciaire (CCPF) et par la rédaction de plans de continuité d'activité. Chaque crise présentant des caractéristiques propres, il est indispensable d'être prêts à réagir efficacement le moment venu. La résilience ne se limite pas à une posture défensive : elle devient une véritable stratégie proactive, fondée sur l'anticipation, l'entraînement et l'amélioration continue.**

**Deux exercices et deux crises ont marqué le second semestre 2025, révélant la résilience du dispositif :**  
**- HYDROS 25 – octobre 2025**

En octobre 2025, l'Île-de-France a vécu HYDROS 25, un exercice grandeur nature simulant une crue centennale de la Seine. Pendant l'équivalent de cinq jours, les préfetures, collectivités, opérateurs de réseaux et services de secours ont été mobilisés comme si les eaux montaient réellement. Les cellules de crise ont été activées, les plans d'évacuation testés et la continuité des services publics mise à l'épreuve. Les habitants fictifs ont dû être relogés, les infrastructures vitales protégées et les communications de crise diffusées.



Dans ce dispositif, la Banque de France, via son Groupe de Place Robustesse et de ses cellules de crises (CCP-F, CCP-L et CCP-Com), a participé activement. Son rôle était de vérifier la capacité du secteur financier à maintenir ses activités essentielles malgré l'inondation, en assurant la disponibilité des paiements, la sécurité des flux monétaires et la coordination avec les établissements bancaires. Cette implication souligne que la résilience ne se limite pas aux secours ou aux réseaux physiques : elle concerne aussi la stabilité économique et la confiance des citoyens.

L'objectif global était clair : éprouver la résilience collective face à un scénario qui pourrait toucher plus d'un million de personnes. Chaque acteur a joué son rôle, du maire au préfet, du transporteur d'énergie au responsable hospitalier, et jusqu'aux institutions financières. Pour la Banque de France, un retour d'expérience spécifique a été partagé avec les métiers de la Banque de France, les Transporteurs de fonds et les Établissements bancaires impliqués dans l'exercice. Il a révélé les points forts mais aussi les fragilités de la coordination interservices. HYDROS 25 n'était pas un simple entraînement, mais une répétition générale pour une menace bien réelle. Ainsi, la région se prépare à affronter l'inondation majeure qui reste son premier risque naturel.

#### **- Test en vraie grandeur d'une panne du SI BDF – novembre 2025**

En novembre 2025, la Banque de France a conduit, avec BNPP, LCL et Loomis, un exercice grandeur nature simulant une panne du système d'information fiduciaire. Pendant deux jours, l'accès aux commandes et à la régularisation des comptes clients a été volontairement interrompu.

Les plans de continuité ont été activés et des procédures dégradées mises en œuvre. Résultat : toutes les commandes ont été honorées dans les délais et les comptes Clients correctement débités. Cet exercice, mené avec succès, a permis de tester la robustesse du dispositif, d'identifier des axes d'amélioration et de définir un plan d'action pour renforcer encore l'efficacité en cas de crise réelle. Un exercice analogue est prévu en 2026 en intégrant l'ensemble des établissements bancaires et des transporteurs de fonds.

#### **Crises :**

##### **- Attaque du centre fort Loomis de Rodez – août 2025**

Le 26 août 2025, à Onet-le-Château, près de Rodez (Aveyron), un groupe de malfaiteurs lourdement armés a mené une attaque spectaculaire contre le dépôt de fonds de la société Loomis. Les assaillants ont utilisé des explosifs puissants, provoquant deux détonations retentissantes qui ont été entendues à plusieurs kilomètres à la ronde.

Malgré la violence de l'opération et les moyens déployés, le braquage s'est soldé par un échec complet : les individus ont dû prendre la fuite sans parvenir à s'emparer du moindre butin. Toutefois, les explosions ont causé des dégâts importants sur le site, rendant le centre fort inopérant pendant plusieurs semaines.

Cette situation aurait pu fragiliser l'approvisionnement en espèces des établissements bancaires desservis par ce dépôt. Pour éviter toute rupture de service, Loomis en coordination avec la CCPF, a immédiatement réorganisé la logistique des flux de billets. Grâce à cette mobilisation rapide et efficace, la continuité de la distribution des espèces a pu être assurée sans réelle interruption.

##### **- Mouvement social "Bloquons tout" – septembre 2025**

Le 10 septembre 2025, la journée nationale “Bloquons tout” a marqué une étape majeure dans la contestation sociale en France. Des milliers de citoyens ont été appelés à bloquer routes, gares et établissements scolaires pour dénoncer le plan budgétaire 2026, transformant l’espace public en scène de protestation. L’appel à boycotter les paiements électroniques aurait pu entraîner une forte pression sur les distributeurs automatiques de billets (DAB), avec une demande accrue de liquidités. Pour prévenir une rupture d’approvisionnement, la CCPF avait anticipé la situation en coordonnant avec les établissements bancaires et les transporteurs de fonds des mesures exceptionnelles d’anticipation de réassort

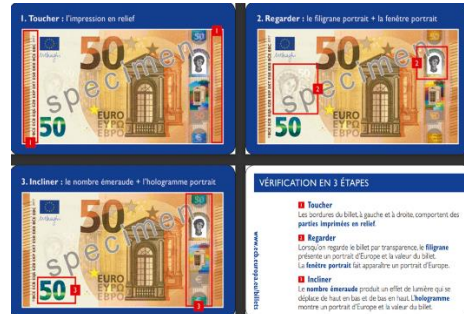
**Ces exercices et crises démontrent que la résilience du système fiduciaire repose sur une préparation constante, une coordination étroite entre acteurs de la Place et une capacité d’adaptation rapide. La Banque de France et la filière fiduciaire confirment ainsi leur rôle central dans la stabilité économique et la confiance des citoyens, même en période de perturbations majeures.**

## Renforcer la vigilance et la culture autour de l’authenticité : deux initiatives menées par la Banque de France

La lutte contre la contrefaçon des billets reste une priorité pour la Banque de France. Si la plupart des faux sont grossiers et faciles à détecter, il est essentiel que professionnels et grand public soient sensibilisés car l’efficacité des dispositifs de sécurité intégrés aux billets repose sur la vigilance de chacun. C’est pourquoi la Banque de France propose des formations gratuites à destination des professionnels manipulant des espèces et coorganise l’exposition “Faux et faussaire”.

### 1. Former pour mieux prévenir : un enjeu clé pour les professionnels

La Banque de France priorise l’effort de formation à destination des professionnels, notamment les commerces, qui sont en première ligne face au risque de contrefaçon, en leur proposant gratuitement des actions de sensibilisation animées par ses propres agents et basées sur une méthode simple et efficace : “toucher, regarder, incliner”, permettant de vérifier rapidement les principaux éléments de sécurité du billet en euros. Il faut souligner ici que cette méthode permet de détecter toute contrefaçon.



Ainsi, l’objectif fixé pour 2025 était clair : former en présentiel 5 500 professionnels en répartissant l’effort dans les différentes régions en fonction des détections observées localement. Au 31 décembre 2025, les résultats sont significatifs : 4 912 professionnels formés, dont 2 359 en grande distribution, 1 442 petits commerçants et 885 agents d’administrations. Ces chiffres témoignent d’un engagement fort et d’une mobilisation efficace.

Pour solliciter une séance de formation, il suffit de contacter : [euro-formation@banque-france.fr](mailto:euro-formation@banque-france.fr)

Les professionnels qui ne peuvent pas mettre en place de sessions en présentiel (par manque de locaux, d’effectif, de disponibilité...) ont à leur disposition un module de formation en ligne à l’authentification des billets, avec possibilité de tester ses connaissances et délivrance d’un certificat : [Formation en ligne \(e-learning\) | Banque de France](#). Cette formation est ouverte depuis le 15 juillet 2025.

**La Banque de France s’attache en outre à sensibiliser le grand public en incluant la méthode TRI dans ses formations « EducFi » et lors de diverses manifestations (forums, journées du Patrimoine...).**

## 2. Une plongée dans l'histoire de la contrefaçon : l'exposition "Faux et faussaires"



S'il est une manifestation porteuse en termes de sensibilisation du grand public, c'est l'exposition "[Faux et faussaires - Du Moyen Âge à nos jours](#)" (jusqu'au 02 février 2026) organisée par les Archives nationales et à laquelle la Banque de France s'associe, qui propose un regard fascinant sur le faux à travers les siècles.

De la contrefaçon médiévale aux fraudes contemporaines, l'exposition met en lumière l'ingéniosité des faussaires et les réponses apportées par les institutions. Elle illustre combien la question de l'authenticité dépasse le cadre monétaire pour toucher à la confiance, pilier de nos échanges économiques et sociaux.

Ces deux actions traduisent une même ambition : **renforcer la confiance et la sécurité dans les échanges**. Si le public n'a pas à s'inquiéter outre mesure, il doit rester attentif. Les billets en euros intègrent des dispositifs fiables, mais leur reconnaissance passe par la connaissance et la pratique.

## La mesure de l'accessibilité

**Le Comité national des moyens de paiement (CNMP) formule l'ambition que les espèces demeurent un moyen de paiement facilement accessible pour tous ceux qui souhaitent les utiliser.**

Pour ce faire, l'accessibilité aux espèces :

- s'inscrit dans l'objectif 3 : « Renforcer l'acceptabilité et l'accessibilité des différents moyens de paiement » de la stratégie nationale des moyens de paiement (2025-2030) déterminée par le CNMP ;
- fait l'objet d'un rapport annuel et d'une cartographie actualisée à fin 2024.

### 1. Préserver une bonne accessibilité aux espèces s'inscrit dans la stratégie nationale des moyens de paiement (2025-2030)

Le CNMP a fait de l'accessibilité aux espèces un objectif à part entière de sa [stratégie nationale des moyens de paiement fixée pour les années 2025-2030](#).

Dans le cadre de l'atteinte de cet objectif, le CNMP et la Banque de France produisent annuellement depuis 2018 un **état des lieux de l'accès aux espèces en France métropolitaine, rendant compte de l'accès aux espèces grâce à un suivi d'indicateurs d'éloignement et de capacité**. Au fil des années, ce rapport s'est enrichi afin d'être toujours plus aisément compréhensible du grand public et complet. Le dernier rapport sur l'année 2024 a été publié fin juillet 2025.

### 2. Le rapport 2024 de l'accessibilité aux retraits d'espèces en métropole.

Le [rapport 2024](#) confirme le maintien d'une très bonne accessibilité aux espèces sur l'ensemble du territoire en 2024. Ainsi, les indicateurs d'éloignement, qui permettent de mesurer l'accessibilité, illustrent un accès aux espèces très favorable : 92,7% des Français étaient à fin 2024 à moins de 10 mn (respectivement 98,8% à 15 mn) en voiture du DAB le plus proche et 99,3% étaient à moins de 10 minutes d'un DAB ou d'un point d'accès privatif chez un commerçant<sup>1</sup> (resp. 99,9% à 15 mn). En outre, cette situation apparaît comme stable : il n'a pas été constaté de dégradation de l'accessibilité aux espèces, ni au niveau national agrégé, ni à des niveaux de granularité plus fins.

**Part de la population à moins de « x » minutes du point d'accès le plus proche**

Temps de trajet	2023		2024	
	Au DAB le plus proche	Au point d'accès le plus proche	Au DAB le plus proche	Au point d'accès le plus proche
5 minutes	79,1%	92,5%	79,1%	92,3%
10 minutes	92,8%	99,3%	92,7%	99,3%
15 minutes	98,8%	99,9%	98,8%	99,9%

À fin 2024, le temps de trajet moyen pour se rendre au site le plus proche pour un habitant d'une commune non équipée ressort inchangé à **9,2 minutes, comme à fin 2023**.

Ce constat d'une accessibilité qui demeure globalement très satisfaisante est confirmé par la dernière enquête de la Banque Centrale Européenne (BCE)<sup>2</sup> : 91% des Français, soit l'un des plus hauts scores de la zone euro, considèrent que l'accès aux espèces est « facile » ou « très facile ». Cette satisfaction plus marquée des Français par rapport aux autres Européens se retrouve dans les résultats des enquêtes depuis les dix dernières années.

Ces résultats sont également homogènes d'une région française à l'autre, que cette région soit très urbanisée ou plus rurale.

Le nombre de sites équipés d'au moins un DAB a connu en 2024 une légère baisse par rapport à l'année précédente, à -1,9%, contre -3,9% en 2023 mais sans que cela n'affecte l'accessibilité aux espèces. **L'ajustement du parc de DAB bancaires porte sur les zones urbaines les plus densément peuplées et les mieux équipées** : dans ces zones où il existe plusieurs DAB proches les uns des autres, la désinstallation d'un automate n'affecte pas le niveau d'accessibilité aux espèces pour la population. Ces ajustements permettent à la filière de maîtriser le coût de gestion des espèces et, ce faisant, contribuent à leur pérennité, dans un contexte de repli de l'utilisation des espèces comme moyen de paiement (voir [Bulletin de la Banque de France](#), 256/1, JANVIER-FEVRIER 2025) et de baisse tendancielle des flux fiduciaires et des retraits d'espèces aux DAB.

De même, l'évolution du nombre de communes équipées d'un DAB n'a pratiquement pas évolué depuis 2018, restant autour de 6 500 communes. Si quelques communes perdent leur dernier DAB chaque année, ce mouvement est en partie compensé par le fait que d'autres voient dans le même temps un DAB être installé sur leur territoire. 2024 a même enregistré un nombre légèrement plus élevé de communes qui se voient ainsi primo-équipées (87) que de communes qui perdent leur dernier DAB (63). Ainsi, le constat objectif d'une absence de dynamique de déséquipement au niveau national peut être étendu aux territoires ruraux, puisque parmi les plus petites communes (celles de moins de 1 000 habitants), le nombre de communes équipées reste aussi très stable, à 723 en 2024 (contre 729 en 2023).

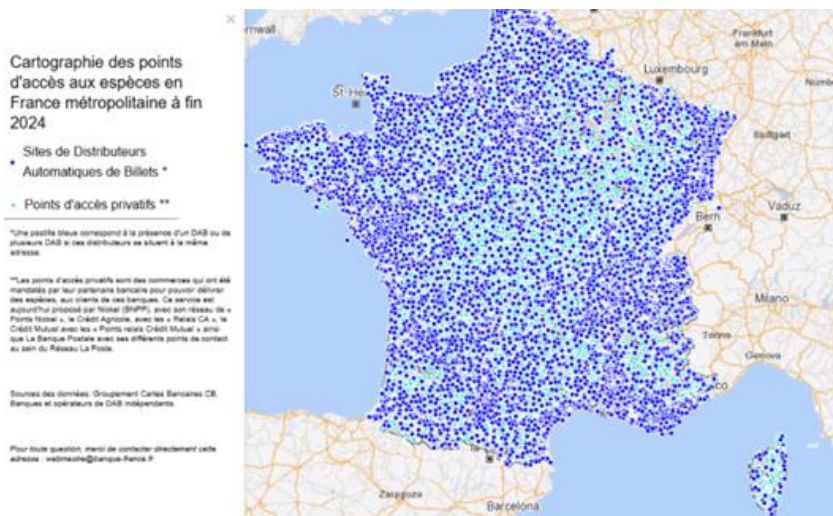
À côté des DAB, le nombre de points privés continue de progresser, à un rythme plus soutenu que l'année précédente (+3,9% en 2024, contre +1,7% en 2023), atteignant 28 479 points à fin 2024.

Le rapport fait également état de diverses initiatives qui tendent à renforcer l'accessibilité aux espèces, témoignant de la forte mobilisation de l'ensemble de la filière et des autorités françaises et européennes :

- au niveau national, le projet en cours de développement du Groupement Cartes Bancaires pour élargir la délivrance d'espèces dans les commerces,
- au niveau européen : i) le règlement à venir sur le cours légal des espèces, qui prévoit des dispositions pour garantir le cours légal des espèces, c'est-à-dire l'obligation, pour les commerçants, d'accepter les espèces comme moyen de paiement, mais aussi des dispositions en termes d'accessibilité aux espèces), ii) le projet de troisième directive sur les services de paiement, qui devrait faciliter les retraits d'espèces en magasin.

### 3. Une cartographie dynamique et actualisée à fin 2024 des DAB et des points privés (commune par commune

Le rapport annuel est complété de deux cartographies des points d'accès aux espèces en France métropolitaine. Cet outil se présente sous deux formes. Il permet de localiser, sur des cartes dynamiques, les DAB et les points privatifs sur un territoire donné (cf. [carto1](#)) et de connaître, commune par commune, le nombre de DAB et de points privatifs dans la commune (cf. [carto2](#)).



1. Les points d'accès privatifs sont des services privatifs de distribution d'espèces proposés par quatre réseaux bancaires, et accessibles uniquement aux clients de leur réseau d'appartenance. Ce service privatif offert via les commerçants mandatés par l'un ou plusieurs de ces quatre réseaux bancaires sont les points Nickel de BNP Paribas, les relais CA du Crédit Agricole, les points relais du Crédit Mutuel, ainsi que les différents points de contact de La Banque Postale (bureaux de poste sans distributeur de billets, agences postales communales et intercommunales, relais poste commerçants). La délivrance d'espèces est possible aux heures d'ouverture du commerce et il n'est pas nécessaire de réaliser un achat dans le commerce.
2. Quatrième enquête de la BCE relative aux habitudes de paiement des consommateurs en zone euro (dite enquête « SPACE 2024 ») publiée en décembre 2024.

## Concours de design pour les futurs billets en Suisse

**Pour sa nouvelle gamme de billets (la 10ème), ayant pour thème « Suisse, tout en relief », la Banque Nationale Suisse (BNS) a choisi d'impliquer le grand public dans le choix du design. Du 13 août au 7 septembre 2025, les Suisses ont ainsi voté pour les graphismes qu'ils souhaiteraient voir apparaître sur leurs futurs billets.**

**La consultation a enregistré plus de 100 000 réponses.** À l'issue du vote, 6 candidats sont encore en lice. Ils vont à présent passer des entretiens avec le jury du concours et continuer à perfectionner leurs maquettes jusqu'au début de l'année 2026, date à laquelle la BNS annoncera le lauréat.

**Le thème « Suisse, tout en relief » succède aux « Valeurs de la Suisse »**

La gamme de billets actuelle, mettant en avant les « valeurs de la Suisse », a été mise en circulation il y a 10 ans. En 2024, la BNS a décidé qu'un renouveau s'imposait et a lancé un concours de design pour une 10ème gamme de billets. D'après Martin Schlegel, de la BNS, les billets sont « la carte de visite » de la Suisse. Cette initiative a aussi pour objectif de sensibiliser les citoyens à l'utilisation des espèces. Au début des années 2030, les motifs de globe terrestre et de mains entrelacées laisseront donc place aux représentations des divers reliefs qui caractérisent le territoire de la Suisse.



Avant la mise en circulation, plusieurs étapes restent encore à franchir. Sur les 300 candidatures reçues, 12 ont été sélectionnées par un jury d'expert. Un vote auprès des citoyens, organisé entre le 13 août et le 7 septembre 2025, a permis de retenir 6 projets de design. La participation au concours était ouverte à tout designer, personne, physique ou morale, exerçant son activité en Suisse.

## Le choix final parmi 6 propositions se fera début 2026

En octobre 2025, à l'issue du sondage national, 6 studios d'artistes et agences de communication ont été retenus pour la seconde phase de la compétition. Parmi eux, Marcus Kraft, réalisateur de la communication visuelle du Zürcher Theater Spektakel, ou encore le duo Julien Tavelli et David Keshavjee, connu sous le nom de Maximage, lauréats de nombreux prix internationaux et travaillant avec des maisons prestigieuses, comme Louis Vuitton. Les vainqueurs du vote national doivent maintenant passer des entretiens avec le jury. La décision finale sera prise début 2026.



## D'autres lancements de nouvelles gammes ou projets en cours



Plus loin de nous, la banque centrale des **Îles Fidji** (RBF) va lancer sa nouvelle gamme de billets en dollars fidjiens en janvier 2026. Comme pour les billets suisses ou la possible gamme ES3 dans la zone euro où deux thèmes : « Rivières et oiseaux » et « culture européenne » sont encore en lice, le thème de la nature est à l'honneur.

La RBF indique qu'elle change de gamme régulièrement, tous les 10 à 12 ans et que cette nouvelle série est l'occasion d'intégrer à la fois les thèmes de la biodiversité et la culture, tout en utilisant des matériaux améliorés, une meilleure durabilité des billets et des signes de sécurité plus performants.

Par ailleurs, **la Fed** a indiqué qu'elle allait aussi renouveler sa gamme de billets en débutant par le 10\$ en 2026, puis en changeant une dénomination tous les deux ans. La lutte contre la contrefaçon est particulièrement mise en avant par les autorités américaines.

**Concernant la zone euro**, le concours de design lancé à l'été 2025 est en cours. Les designers devront présenter leurs maquettes au printemps 2026, avant la pré-sélection du jury mi-2026. Il s'ensuivra une consultation publique et un choix final par le Conseil des Gouverneurs de la BCE prévu pour la fin de l'année 2026.

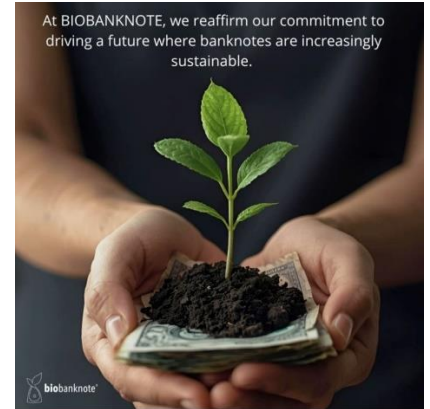
## Utiliser les billets pour aider à la reforestation de l'Amazonie

**Jörg Eigendorf, responsable du développement durable à la Deutsche Bank, a récemment mis en avant la nécessité d'assurer la protection des forêts tropicales.** La filière fiduciaire peut y contribuer.

Cette intervention faisait suite à la visite de Pedro Miguel da Costa e Silva, ambassadeur du Brésil auprès de l'UE, qui a souligné lors d'une intervention à la Deutsche Bank l'importance de mettre en place des incitations positives pour protéger ces forêts, essentielles à l'absorption du CO<sub>2</sub> et à la biodiversité de notre planète. Malheureusement, les nations forestières font face à une réalité où un arbre mort vaut plus qu'un arbre vivant. Or, restaurer les zones

déboisées coûtera bien plus cher que préserver celles existantes. La restauration des zones déboisées ne consiste pas seulement à planter des arbres, mais aussi à garantir leur croissance durable.

L'appel de Jörg Eigendorf fait écho à l'initiative d'utiliser les déchets liés à la production des billets s'appuyant sur l'entreprise colombienne [Biobanknote](#), spécialisée dans la réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie de la fabrication de billets. Son projet innovant permettrait de fabriquer 200 000 capsules biodégradables à partir des déchets de billets en coton, contenant 5 millions de graines d'espèces indigènes, dispersées par drones ou hélicoptères sur 100 hectares, pour un coût estimé à 280 000 \$ (soit 2 800 \$/ha), incluant autorisations, logistique et suivi post-plantation. Biobanknote utilise déjà cette technique de replantation d'arbres en Colombie avec un coût de 1,4\$/capsule.



Chaque capsule contient 25 graines et l'ensemble est disséminé par drone ou hélicoptère. Le coût total du projet est estimé à 280 000\$ et durerait un an.

Plutôt que de payer des compensations carbone à un tiers, ce projet permettrait aux banques centrales productrices de billets et à l'ensemble de la filière fiduciaire de lutter directement contre la déforestation.